

# INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « GENEVIEVE CARON »

## LE LIVRET D'ACCUEIL



2018

Institut Médico-Educatif « Geneviève Caron »  
10 Avenue du Maréchal Foch - 51200 EPERNAY

## SOMMAIRE

---

L'association « LES PAPILLONS BLANCS EPERNAY » .....	1
✿ Historique .....	1
✿ Le projet associatif .....	1
✿ Les valeurs associatives .....	1
✿ Les établissements .....	2
✿ Organigramme hiérarchique .....	3
L'Institut Médico-Educatif « Geneviève Caron » .....	4
✿ Présentation de l'IME .....	4
✿ Les professionnels à l'IME .....	6
✿ La procédure d'admission .....	7
✿ Le Projet Personnalisé d'Accompagnement .....	8
✿ La sortie .....	8
✿ Une journée type à l'IME.....	9
✿ Les échanges avec la famille .....	10
✿ Le Conseil de la Vie Sociale .....	10
Les prestations proposées par l'IME .....	11
✿ Les propositions d'activités .....	11
✿ Le suivi médical et psychologique .....	12
Les informations pratiques .....	13
✿ La restauration .....	13
✿ Les transports .....	13
✿ Les absences .....	14
✿ Le recours au médiateur .....	14
✿ La situation géographique.....	15
✿ Les coordonnées .....	16

# L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS BLANCS EPERNAY »

L'association « Papillons Blancs Epernay » fonde son action dans un « **VIVRE ENSEMBLE** » où toute personne peut accéder aux mêmes droits et services quelle que soit sa différence.

## ✓ **Historique**

---

L'association « les Papillons Blancs Epernay » est une association à but non lucratif. Elle a été **créée en 1961** sous la présidence de Madame Geneviève Caron. Elle réunit des parents et des amis d'enfants en situation de handicap, tous soucieux d'aider autrui. Elle fait également parti de l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UNAPEI).

## ✓ **Le projet associatif**

---




De **son projet associatif**, l'association a pour but d'**aider** la personne, enfant ou adulte, en situation de handicap à **développer au maximum ses capacités**, en créant **des espaces répondant à ses besoins et à ses attentes**.

Les « Papillons Blancs Epernay » s'engagent également à apporter à la personne en situation de handicap ainsi qu'à sa famille **un soutien** et **un accompagnement**, avec des réponses adaptées, **à tous les stades de la vie**.

L'association souhaite évoluer, tout en alliant les besoins de la personne en situation de handicap avec l'environnement juridique, économique et social. L'association se veut **mobilisatrice de l'ensemble des acteurs** de celle-ci : les personnes accueillies, les bénévoles et les professionnels.

## ✓ **Les valeurs associatives :**

---

-  La solidarité
-  Le respect
-  L'auto détermination

 L'inclusion


 L'ouverture


 L'audace


## ✓ **Les établissements**

---

L'association gère actuellement **9 structures réparties sur différents pôles** :

 Le pôle enfance : le Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD), le Centre d'Accueil Familial Spécialisé et Thérapeutique (CAFaST), l'Institut Médico-Educatif « Geneviève Caron » (IME) ;

 Le secteur « insertion par le travail » : l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « les Ateliers de la Vallée » situé à Mardeuil, et le « Nouvel Atelier », entreprise adaptée située dans la ZA Les Forges à Epernay ; le centre ressources « La permanence du Jard », qui oriente son action vers 4 pôles qui sont l'accompagnement à la vie quotidienne, la vie professionnelle, la formation et l'évaluation-orientation.

 Le secteur « hébergement » : Le foyer d'hébergement « la Résidence de l'Horticulture », le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), le Foyer de vie et d'accueil médicalisé « Jacques Paul Bru ».

Actuellement, la présidence de l'association « les Papillons Blancs Epernay » est assurée par **Monsieur Bernard Alloux**.

# L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « GENEVIEVE CARON »

## ✓ Présentation de l'Institut Médico-Educatif

---

L'Institut Médico-Educatif (IME) « Geneviève Caron » a été **créé en 1964** et il fut le premier établissement ouvert par l'association des « Papillons Blancs Epernay ».

L'IME accueille 40 enfants et adolescents en situation de handicap, âgés **de 6 à 20 ans**. Le public accueilli présente une déficience intellectuelle et nécessite donc une éducation spécialisée.

La prise en charge des personnes en situation de handicap tend à :

- Valoriser leur image et favoriser **l'épanouissement personnel, social et professionnel**, afin de **les guider vers une meilleure insertion sociale** et professionnelle ;
- **développer au maximum les compétences et les capacités** du public accueilli au niveau intellectuel, affectif et corporel.

Elle encourage à **l'autonomie maximale quotidienne**, sociale et professionnelle.

A l'IME, les professionnels travaillent en association avec les enfants et leurs familles afin de construire ensemble leur projet de vie tant sur un plan personnel que social et professionnel

L'IME « Geneviève Caron » comporte :

🧩 **Une section** les enfants âgés de 6 à 14 ans. A l'IME, l'accueil des enfants en IMP s'organise autour de deux groupes : les « **jaunes** » (6-10 ans) et les « **verts** » (10-14 ans)

Cette section est centrée principalement sur les apprentissages scolaires.

🧩 **Une section** pour les enfants âgés de 14 à 20 ans. A l'IME, les « **rouges** » (14-20 ans) . Cette section s'oriente davantage sur les apprentissages professionnels (stages et ateliers professionnels) et sur l'autonomie sociale.

Les enfants sont accueillis de 9h 00 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9h 00 à 13h 30 les mercredis.



## Les professionnels à l'Institut Médico-Educatif

### POLE PSYCHOLOGIQUE

1 psychologue  
1 neuropsychologue  
2 psychomotriciennes

### POLE PEDAGOGIQUE

1 institutrice spécialisée  
2 éducatrices scolaires

### POLE MEDICAL

1 médecin  
coordinateur

**TU PEUX  
METTRE TA  
PHOTO OU  
CELLE DE TA  
FAMILLE ICI !**

1 directeur  
1 Chef de service  
2 secrétaires

7 éducateurs spécialisés  
2 éducatrices jeunes enfants  
2 moniteurs éducateurs  
4 éducateurs techniques spécialisés  
1 éducateur sportif

### POLE ADMINISTRATIF

1 ouvrier d'entretien  
5 agents de service  
intérieur

### POLE EDUCATIF

### SERVICES GENERAUX



## ✓ La procédure d'admission à l'Institut Médico-Educatif

---

La procédure d'admission au sein de l'IME se fait en plusieurs étapes :

### **Avant l'admission :**

- 1- Votre enfant et vous serez conviés à rencontrer un membre de l'équipe éducative et la direction. Si vous le souhaitez, d'autres partenaires peuvent être invités. Ce premier rendez-vous est pour vous l'occasion de vous informer sur le fonctionnement de l'IME et d'exprimer vos attentes pour votre enfant.
- 2- Deux entretiens seront programmés par la suite avec le médecin coordinateur et l'une des psychologues de l'IME. A ce moment, vous pourrez remettre les documents médicaux, administratifs et les différents bilans déjà effectués (psychologiques, orthophoniques, etc).
- 3- Suite à ces rencontres, vous recevrez un courrier de confirmation qui validera (ou non) l'admission de votre enfant, au sein de l'IME. Vous pouvez également être informés par téléphone.

### **Après l'admission :**

- 4- Le jour de l'admission, vous accompagnez votre enfant à l'IME pour le confier à son éducateur référent. C'est à ce moment que le contrat de séjour est signé.
- 5- Un entretien sera organisé dans les 6 mois suivant l'admission de votre enfant afin d'élaborer un premier projet personnalisé d'accompagnement.





## ✓ **Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)**

---

Le PPA est le projet qui guidera la prise en charge de votre enfant au sein de l'IME. Dans ce projet, apparaissent donc tous les objectifs de travail avec votre enfant dans différents domaines : la **vie quotidienne, l'organisation dans l'environnement, la socialisation et les apprentissages.**

Ce PPA est **élaboré avec vous, votre enfant, son éducateur référent et l'ensemble des équipes.** Il exprime donc une vision globale de l'enfant. Votre participation au PPA est importante afin que l'action de l'IME soit cohérente et coordonnée. Le PPA est révisé tous les ans et peut être réajusté en cours d'année. C'est un document contractuel qui doit obligatoirement être signé.

## ✓ **La sortie**

---

Le départ de l'établissement est possible :

- 1- Suite à **votre décision** (déménagement, besoin d'un internat, ...)
- 2- **Lors d'un changement d'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).** C'est un service chargé de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches.
- 3- **Lorsque votre enfant atteint l'âge maximum pour être à l'IME.** Il sera donc orienté vers d'autres structures.
- 4- **Lorsque sa pathologie ou d'autres problèmes médicaux** par exemple, **ne permettent plus l'accueil au sein de notre structure.** Il peut être réorienté vers un autre établissement plus adapté.
- 5- **Suite à un incident grave de comportement.** Le comportement de votre enfant, jugé non acceptable, peut être à l'origine d'une exclusion de notre IME.

Les équipes ne conçoivent pas la sortie de l'enfant sans la préparer en amont.

Par ailleurs, si vous le souhaitez et si vous en ressentez le besoin, vous pouvez faire appel au service de suite mis en place au sein de notre établissement. Vous pouvez faire appel à lui dans les trois ans qui suivent la sortie de votre enfant.

## ✓ Une journée type à l'institut Médico-Educatif « Geneviève Caron »

---

→ Entre **7h15 et 9h00**, votre enfant est pris en charge par les services de transport. Les horaires de transport dépendent du temps de trajet.



→ A **9h00**, les enfants arrivent à l'IME.

→ **De 9h00 à 9h30**, avant d'attaquer la journée et les activités, un temps d'accueil est mis en place dans chaque groupe.



→ **À partir de 9h30**, les enfants commencent leurs activités respectives. Chacun prend le chemin soit d'activités éducatives, soit d'ateliers préprofessionnels ou soit de la classe. **Ces ateliers se terminent à 12h 00**

→ **Tous les lundis**, à **11h30**, un groupe de parole est animé par la chef de service. Chacun peut prendre la parole et dire ce qu'il veut, en respectant la prise de parole des autres.



→ **Entre 12h00 et 12h15**, tout le monde descend au réfectoire pour aller manger. **Le repas se termine à 13h 00**

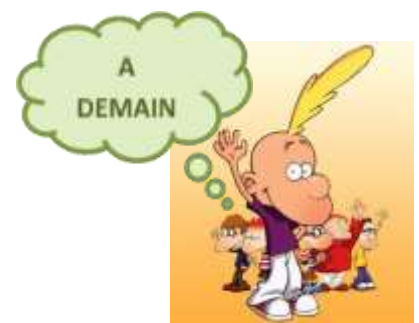


→ **Entre 13h00 et 13h45**, les enfants sont en temps libre et peuvent se relaxer, discuter entre eux, jouer, lire des magazines, se reposer, ...



→ **À partir de 13h45**, les enfants repartent pour une après-midi d'ateliers, d'activités ou de classe. **Les ateliers se terminent vers 16h 00**

**Entre 16h00 et 16h30**, le départ de l'IME s'organise. Tout le monde rentre chez soi avec les transports.



## ✓ **Les échanges avec les familles**

---

En tant que parents, vous serez régulièrement informés de l'évolution de votre enfant au sein de l'IME. En fonction des besoins, un carnet de liaison peut être mis en place afin de communiquer avec vous les informations essentielles.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'IME lorsque vous avez besoin d'informations. L'accès au dossier de votre enfant peut être possible en formulant une demande écrite à l'intention de la direction de l'IME. Vous pouvez consulter, sur demande auprès du médecin, le dossier médical de votre enfant. Il est le seul à avoir accès à ce dossier.

L'importance de votre collaboration est indispensable pour optimiser l'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire auprès de votre enfant.

## ✓ **Conseil de Vie Sociale (CVS)**

---

Afin d'associer votre enfant et vous-même au fonctionnement de l'établissement, il est créé un Conseil de la Vie Sociale (CVS). Ce conseil vous permet ainsi de donner votre avis sur le mode de fonctionnement de l'Institut Médico-Educatif. Vous pouvez, par avance, poser par écrit, vos questions et avis concernant l'IME.

Il est composé de **personnes élues** comme :

-  Des représentants des jeunes
-  Des représentants de parents
-  Des représentants du personnel
-  Des représentants de l'association « les Papillons Blancs Epernay »

Le CVS se réunit au moins trois fois par an.

## ✓ Les propositions d'activités

---

Toutes les activités sont mises en place en lien avec le Projet Personnalisé d'Accompagnement de votre enfant.

Les activités proposées sont donc **individuelles ou collectives, en interne ou en externe et en partenariat avec d'autres associations ou établissements**. Ici, la volonté de l'établissement est l'épanouissement personnel, social et professionnel de votre enfant. Les activités sont donc établies dans un **esprit d'ouverture sur l'environnement extérieur**.

La vie de l'IME s'articule autour de **plusieurs objectifs** :

- ✿✿ Mise en place d'activités à visée éducative, d'apprentissage ou de bien-être
- ✿✿ Organisation de sorties en milieu ordinaire et participation à la vie de la Cité
- ✿✿ Préparation à une orientation professionnelle.

Les activités proposées ont plusieurs objectifs :

- ✿✿ **Le développement personnel de l'enfant** avec la mise en place d'activités telles que : les activités sportives, danse, soins esthétiques, espace Snoezelen, relaxation, motricité, jeux éducatifs, accompagnement scolaire, etc.
- ✿✿ **L'expression individuelle et artistique de l'enfant** avec la mise en place d'activités telles que : le chant, comptine, mosaïque, journal de la Parole, marionnettes, peinture, etc.
- ✿✿ **La vie culturelle et sociale de l'enfant** avec la mise en place d'activités telles que la piscine, le cinéma, la médiathèque, le théâtre, les animations internes, séjours extérieurs, sorties diverses, etc.
- ✿✿ **Les apprentissages techniques de l'enfant** avec la mise en place d'ateliers comme la cuisine, la menuiserie, la lingerie, l'informatique, la mécanique, l'apprentissage des transports en commun, les ateliers divers, etc.

## ✓ **Le suivi médical et psychologique**

---

Pour aider au bien être de votre enfant, un suivi médical, psychologique et rééducatif existent.

### **Le médecin coordinateur**

Il a une place importante au sein de l'IME puisqu'il oriente et prescrit tous les actes (médicaux, psychologiques, rééducatifs) en fonction des besoins de votre enfant. Les actions de soins sont envisagées avec la famille et l'enfant. Lors de ces entretiens, le médecin rassemble toutes les informations concernant votre enfant. Il peut identifier la pathologie de votre enfant et commencer un travail de partenariat avec d'autres professionnels comme la psychologue, la psychomotricienne, l'orthophoniste, etc.

En cas de recours aux professionnels extérieurs à l'établissement, nous prenons en charge les frais concernant ces rendez-vous. C'est le médecin coordinateur qui juge nécessaire ces différents recours.

### **La psychologue**

La psychologue et la neuropsychologue de l'établissement joue un rôle d'accompagnement psychologique et cognitif auprès de votre enfant.

Elles apportent également un travail d'écoute et de soutien auprès des familles.

### **La rééducation**

La psychomotricienne agit sur le développement moteur et psychoaffectif de votre enfant. Les prises en charge se font autour de la coordination, l'équilibre, les postures, l'habileté manuelle ou encore sur la stimulation sensorielle.

L'orthophoniste exerce son action sur les troubles du langage oral et écrit en accompagnant la pensée et en développant l'imaginaire de l'enfant.

# LES INFORMATIONS PRATIQUES

## ✓ La restauration

---

L'IME « Geneviève Caron » assure une prestation de restauration en interne pour l'ensemble des jeunes. Les repas sont des plats préparés par une société de restauration extérieure qu'une équipe de deux agents des services généraux préparent et servent avant l'arrivée des enfants à 12h 00.



Le service de table est assuré par les agents de cuisine mais est également assisté par l'équipe éducative. L'accompagnement des enfants au moment des repas est important. Par conséquent les professionnels sont amenés à manger avec eux.

## ✓ Les transports

---

Le transport des enfants s'effectue chaque jour d'ouverture afin de permettre **l'accueil des jeunes à 9h00 et le départ à 16h30**. Nous n'assurons pas les transports en dehors de ces horaires.



Le transport peut se faire de plusieurs manières :

- ✚ En circuit organisé **par les chauffeurs de l'établissement**
- ✚ En circuit organisé **par les chauffeurs de taxi**
- ✚ En **véhicule personnel**, de façon quotidienne.
- ✚ Directement du domicile, **à pied ou en transport en commun**, selon le projet des jeunes.

## ✓ **Les absences**

---

Lorsque votre enfant est absent, vous êtes tenu de prévenir l'établissement en téléphonant au secrétariat. Vous avez également la responsabilité de prévenir le chauffeur du transport ou la compagnie de taxi.

Cette absence **doit être justifiée**. Suite à cette absence, si la prise de médicament est nécessaire, elle doit être justifiée par une ordonnance ou une copie. Sans celle-ci, aucun médicament ne peut être délivré à votre enfant.

## ✓ **Le recours médiateur**

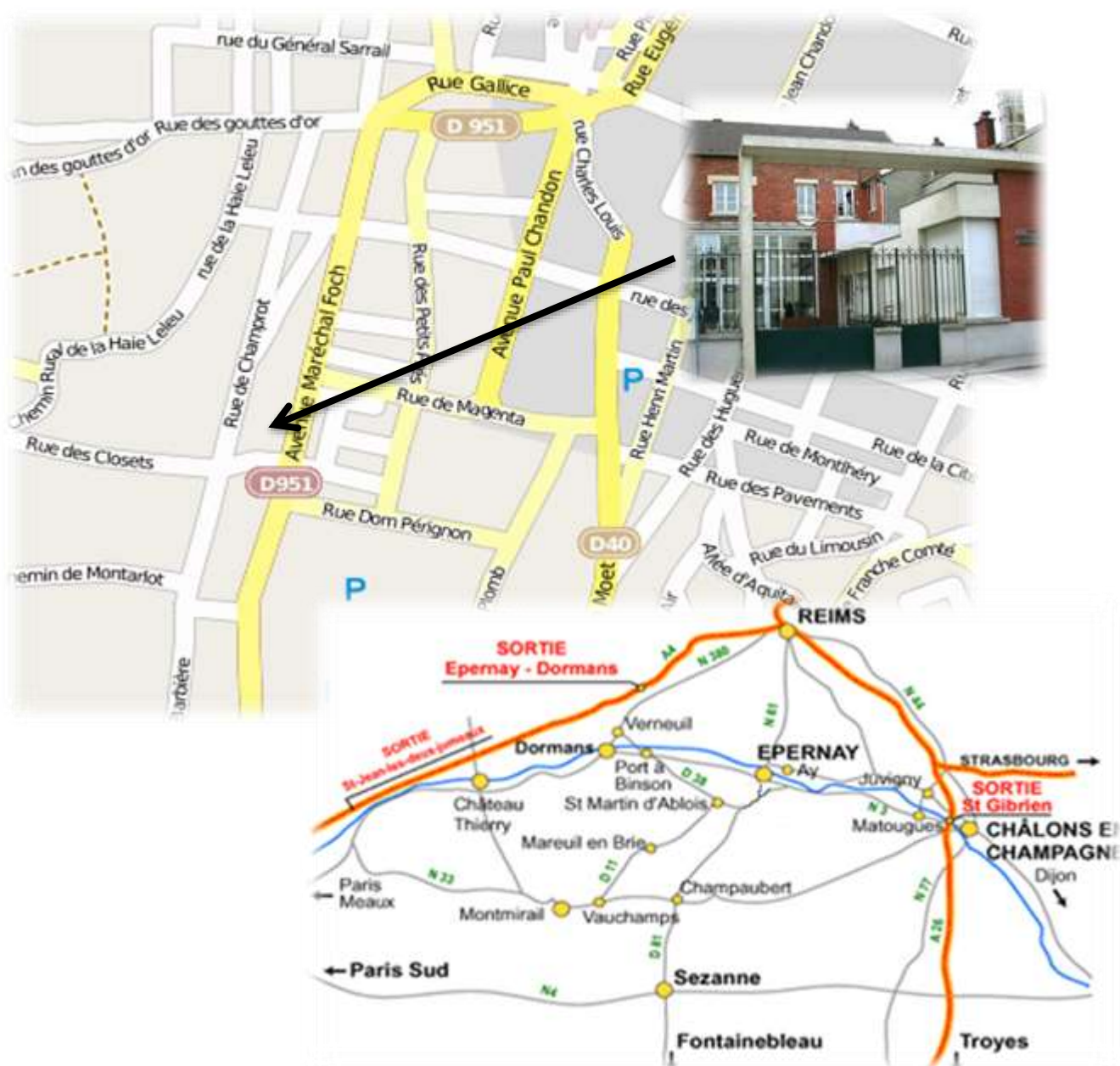
---

En cas de réclamation, de non-respect de vos droits, vous pouvez contacter la Direction de l'établissement ou la Directrice générale de l'Association.

Par ailleurs, si vous le jugez nécessaire, vous pouvez gratuitement, sur une simple demande faire appel à un médiateur, Mr. Jacky POUPLIER au numéro suivant : 03 26 26 13 68. Ce médiateur est prévu pour vous assister et vous orienter en cas de désaccord avec l'établissement.



## ✓ La situation géographique



L'Institut Médico-Educatif « Geneviève Caron » est accessible :

- ✿ Par la ligne 6 de bus à l'arrêt « Jancelins », du réseau de transport urbain de la ville d'Épernay
- ✿ Depuis la gare SNCF d'Épernay à pied (15 minutes) ou en voiture (5 minutes)

L'IME se trouve à :

- ✿ 26 km de REIMS
- ✿ 32 km de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
- ✿ 136 km de PARIS

✓ **Coordonnées de l'Institut Médico-Educatif**

---

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « GENEVIEVE CARON »**

10 Avenue du Maréchal Foch

51200 EPERNAY

Tél : 03.26.54.08.62 Fax : 03.26.59.46.42

Email : [ime@papillonsblancsepernay.org](mailto:ime@papillonsblancsepernay.org)

Pour obtenir un renseignement auprès du secrétariat, vous pouvez contacter le personnel chargé de l'accueil de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

✓ **Coordonnées de l'Association**

---

**ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS en CHAMPAGNE**

136 rue Georges Charpak

51430 BEZANNES

03 26 06 57 05